



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 07 décembre 2020 à 17h30

- Décide, au vu des mesures sanitaires du Covid-19 empêchant l'organisation d'une séance d'information publique, d'adresser un « Tous ménages » en vue des élections communales ;
- Décide de solliciter l'effet suspensif uniquement sur la remise, dans le contentieux qui l'oppose au propriétaire de la parcelle N°700 ;
- Décide d'approuver le choix de tuile retenu pour la construction des villas sur parcelle N°284, chemin de la Fin d'Enhaut 12 ;
- Décide de solliciter une troisième offre pour le remplacement du panneau d'affichage électronique au village, qui a rendu l'âme ;
- Décide de convier d'urgence la Commission des finances (CoFin) pour explications et meilleures compréhension du préavis N°14/20, suite au rapport de la CoFin.

La Municipalité